ZOOM sur...

La mare de l'Espace Sensible et les Voix du Vallon

Florence Gay, nouvellement nommée adjointe déléguée à l'environnement de la commune s'intéresse au patrimoine naturel de Sathonay.
Elle s'est tournée vers Les Voix du Vallon pour en savoir plus, notamment sur la nouvelle mare .

Peut-on préciser les objectifs de l'association "Les Voix du Vallon" ?

Les Voix du Vallon est une association crée en mai 2023 afin de protéger l'Espace Naturel Sensible du Ruisseau du Ravin et de sensibiliser le public à la richesse de sa biodiversité.

L'association compte une soixantaine d'adhérents dont plus de la moitié habite Sathonay-Camp.

L' ENS se situe sur les communes des 2 Sathonay, des 2 Fontaines et de Rillieux. Il regroupe de nombreuses espèces protégées, faune et flore confondues.

L'association a décidé de créer une mare dans le cadre du Marathon de la biodiversité , programme d'action de la Métropole de Lyon qui vise à créer 42 km de haies ou 42 mares sur le territoire.



MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ

Pourquoi une mare plutôt qu'une haie ?

Les études du plan de gestion de l'ENS ont montré une forte baisse du nombre d'amphibiens et animaux aquatiques, et un réseau hydraulique qui souffre face à la pollution des sols et des eaux, à la sécheresse et à l'invasion de plantes toxiques.

Il n'y avait pas de mare dans l'ENS, mais des zones humides dues à la présence du ruisseau permettaient une telle réalisation alors qu'en milieu boisé il est plus difficile de créer des haies.

La mare va permettre le retour des grenouilles, des tritons, des crapauds, aider la salamandre à s'installer de manière pérenne, favoriser l'implantation de végétaux qui aident à lutter contre les plantes invasives et avoir une fonction régulatrice de l'eau.

C'est un foyer de biodiversité très riche malgré sa petitesse.





Où se trouve-t-elle ?

Nous pouvons l'apercevoir en bordure du bassin écrêteur, pas loin du chemin de la Vallée.

Cette localisation repose sur 2 critères : une zone humide par la proximité du ruisseau et une zone proche du bois, susceptible donc d'attirer les animaux.

Et maintenant ?

Il faut patienter et observer.

Nous remarquons déjà une jolie flaque et quelques herbes Et surtout laisser les choses se faire naturellement, ne pas intervenir en essayant par exemple de planter un roseau à côté.

L'entretien de la mare est entre les mains de l'équipe projet nature de la métropole.

Un dernier conseil ?

Pour les promeneurs curieux, surtout ne laissez pas de déchets derrière vous ni derrière vos animaux , restez sur les sentiers sans abîmer la nature .

Quelles sont les différentes étapes pour aboutir à ce projet ?

• **Juin 2023 :** Élaboration du projet avec montage du dossier, recherche des partenaires.

• **Mars 2024 :** pré-visite de terrain avec des écologues de la Métropole et des membres de la LPO afin de déterminer l'endroit le plus propice au développement de la mare.

• **16 et 26 octobre 2024 :** 2 jours d'éco-chantier participatif. Une quinzaine de volontaires ont mis la main à la pâte et participé "physiquement" aux différentes actions et étapes de réalisation du bassin :

- déplacement de petits arbustes
- décaissement
- creusement par paliers de la mare à l'aide de pioches, bêches et pelles
- installation de géotextile, bâche EPDM et toile coco pour l'étanchéité
- recouvrement de la toile coco par 5 cm de terre
- pose d'une ganivelle tout autour de la mare afin de protéger le site des accidents et des chiens.

Au final, la mare a un diamètre de 25 m² et une profondeur de 1m20.



L' association les Voix du Vallon remercie vivement tous les bénévoles présents lors de l'éco-chantier, Christophe d'Adamo (LPO) qui a dirigé le projet et les partenaires financiers (l'Agence de l'eau RMC , la Métropole de Lyon, la Mairie de Fontaines-sur-Saône, les communes de l'ENS,et l'équipe du Projet Nature du Vallon du Ravin).